

# Les vingt-cinq ans de la Société coopérative d'habitation, Lausanne

Autor(en): **E.J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **19 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-122796>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les vingt-cinq ans de la Société coopérative d'habitation, Lausanne

Pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, la Société coopérative d'habitation de Lausanne avait convié les organes de la société et quelques invités à un souper qui eut lieu le 13 octobre dernier, dans la grande salle du Restaurant Bock. Une trentaine de personnes avaient répondu à l'invitation.

Dans une allocution chaleureusement applaudie, le président, M. Marius Weiss, a retracé brièvement les origines de la société, les multiples difficultés du début qu'elle a rencontrées et qu'elle a surmontées, grâce à la compréhension de quelques hommes éclairés. Tout d'abord est rendu un vibrant hommage au syndic d'alors, M. Arthur Freymond, qui fut « la clé ouvrant toutes les serrures », même celles des coffres-forts de la Banque Cantonale Vaudoise et du Crédit Foncier. Un hommage est aussi rendu à deux disparus, MM. F. Godet, architecte et Fr. Fiaux, notaire, qui furent des pionniers de l'œuvre. Un souvenir ému rappelle la mémoire de quelques collaborateurs dévoués du début que la mort a ravés à la société : MM. Henri Destraz, Léon Paris et Angelo Ponci.

Au cours des quinze premières années d'activité, il a été possible de réaliser la construction de 436 logements. Dans les dix années suivantes est survenue la pléthore de logements qui a caractérisé les années 1933 à 1939 et qui a indiqué à la société de renoncer à toute activité nouvelle de construction dès 1934. Cette crise du logement a causé à la S. C. H. L. une perte de loyers de 318 000 fr. pour logements vacants ou loués à prix réduits, sans compter la perte de 47 800 fr. causée par les déficits sur les comptes de chauffage, que la société avait pris à sa charge. Ce n'est que grâce à la solidité du bilan et aux réserves constituées pendant les bonnes années que cette crise n'a pas eu de conséquences plus graves et que la société a pu « tenir le coup », non sans avoir dû réduire et même supprimer le dividende aux parts sociales pendant quelques années. Puisse cette crise ne pas se reproduire et les autorités veiller à ce que la construction de logements se fasse dorénavant selon les besoins !

En saluant la présence de M. G. Bridel, municipal, W. Weiss remercie l'autorité communale pour l'appui trouvé par la société auprès de l'édilité, notamment dans la cession du droit de superficie sur les terrains de Prélaz, la vente des terrains du Pré-d'Ouchy et la garantie donnée pour un emprunt en deuxième rang à Couchirard. Il faut dire cependant que ces facilités n'ont pas coûté trop cher à la ville alors qu'il s'agissait de parer à la pénurie de logements et de mettre des appartements à la portée des ménages à revenus modestes. L'orateur émet encore le vœu que les édiles lausannois puissent envisager, pour atténuer la pénurie actuelle de logements, un appui financier tel que celui accordé par certaines villes de Suisse alémanique aux Coopératives d'habitation qui ont pu ainsi atteindre un prodigieux développement. Il espère que le représentant de l'autorité municipale pourra soutenir de toute son influence l'œuvre que poursuit la S. C. H. L.

Après avoir excusé les absents et malades, M. Weiss salue encore la présence des représentants de la presse lausannoise, de ceux de la Société coopérative d'habitation de Genève, de la Fondation du logement ouvrier (qui est une

création de la S. C. H. L.), de la Coopérative des ouvriers du bâtiment et de l'Union locale du personnel fédéral. Il rappelle ensuite que le Conseil d'administration de la société compte encore cinq membres en fonction depuis le début. Puis c'est à M. Frédéric Gilliard, architecte, qui fut aussi un collaborateur dès le début, que s'adresse le dernier salut du président et auquel il présente un juste hommage pour les nombreux services rendus en collaboration avec son associé, M. Frédéric Godet, trop tôt disparu.

Envisageant l'activité future, M. Weiss fait ressortir que la société ne faillira pas à sa tâche de chercher à parer à la pénurie de logements. Un projet de constructions a été mis à l'étude, il y a dix-huit mois déjà. Il serait exécuté ou en cours d'exécution si des subventions suffisantes avaient été accordées en temps utile et si des lenteurs administratives n'avaient pas retardé les adjudications. En terminant son brillant discours, M. Weiss relève combien il est décevant de constater que la situation actuelle est encore plus difficile qu'elle ne l'était en 1920. Si la société n'existait pas, il serait vraisemblablement impossible de la fonder aujourd'hui.

M. G. Bridel, municipal, félicite la société pour son activité et son exactitude ; c'est en effet le 13 octobre 1920, jour pour jour, que la Société coopérative d'habitation fut fondée. Contrairement à ce qui se passe en d'autres occasions de ce genre, il ne se sent pas étranger dans cette réunion, car il connaît personnellement nombre de collaborateurs de la société. Il a eu la curiosité de faire des recherches dans les archives communales et y a trouvé des décisions concernant la société. Il s'est rendu compte des difficultés qu'elle a rencontrées dans la réalisation de certains projets et peut assurer qu'il fera tout son possible — si le prochain scrutin le lui permet ! — pour soutenir l'œuvre.

M. Arthur Freymond rappelle comment la pénurie de logements de 1920 l'avait incité à se préoccuper du problème, bien qu'il ne fût pas directeur des travaux, et à examiner les moyens d'y parer, en se mettant en relations avec des employés communaux. Puis comment il fut amené à discuter de la création d'une Coopérative d'habitation telle que celle fondée à Genève peu auparavant. Vinrent ensuite les démarches, les assemblées du personnel fédéral convoquées qui aboutirent enfin à la constitution de la Société coopérative d'habitation, dans une assemblée publique réunie à cet effet.

D'autres orateurs prirent encore la parole et parmi eux, M. Ch. Burklin, ancien conseiller aux Etats, président de la Société coopérative d'habitation de Genève dès ses débuts en 1919 ; puis M. Geiger, député, président de la Fondation du logement ouvrier, M. Justin Tailens, doyen du Conseil d'administration et enfin M. Fréd. Gilliard, architecte, qui sut mettre une note gaie à la fin de sa péroraison en félicitant trois membres du Comité de direction par le truchement des jeux de mots dont il a le secret, sinon la spécialité.

Tous ces orateurs levèrent leurs verres en formant des vœux pour la prospérité de la S. C. H. L. En clôturant la réunion, le président prie encore M. Bridel, municipal, d'exprimer sa gratitude à l'autorité municipale pour les bouteilles de Dézaley — apparues entre temps sur les tables — que la ville a bien voulu donner comme escorte à son délégué.

E. J.